N°28 –31 mars 2021

TERMES NOVAS D'AICI

Edito du maire : Un an déjà.

Nous voilà, maintenant, depuis un an , sous la menace d'un virus qui tue, en France et dans le monde.
Nous voilà soumis à des périodes de confinement et à des règles sanitaires contraignantes.
La barre des 100 000 morts va être malheureusement dépassée malgré les mesures sanitaires mises en place et qui ne sont peut être pas suffisantes. (pour mémoire, la terrible grippe espagnole a fait 240 000 morts, mais c'était pendant la guerre de 14 et les confinements ou gestes barrière n'étaient guère possibles !)
Des mesures qui perturbent la vie sociale et démocratique de notre pays . Des services sont fermés , comme les restaurants ou les lieux de culture ou de visite , tel le château par exemple .
De nombreuses réunions n'ont lieu qu'en visioconférence . C'est le cas pour toutes celles organisées en préfecture .
Les conseils municipaux sont maintenus en présentiel avec des distances et le port du masque obligatoires.
Et dans ce cadre, nous avons fait le choix , par soucis de sécurité sanitaire, de tenir ces réunions sans public , pour ne pas exposer les participants à des risques inutiles. Cela n'empêche ni une bonne information qui se fait par des comptes rendus précis , ni les dossiers d'avancer .
Bien sûr, comme vous tous, nous souhaitons tourner la page de ce virus. La vaccination semble être une raison d'espérer . La communauté de communes par son Initiative de vaccination décentralisée à MOUTHOUMET nous apporte un réconfort. Merci à elle et à son président. Et à vous tous, merci pour votre prudence .

Hervé Baro

Renouvellement de la délégation de service public de l'auberge de Termes

Début février, la commune a lancé un appel à candidature pour la gérance de l'auberge communale , qui a été diffusé dans les médias officiels, le journal de l'hôtellerie mais aussi sur le site de SOS Villages et Leboncoin .
Plus de 50 demandes de renseignements ont été reçues et dix candidats potentiels sont venus visiter les lieux .
Au final, trois dossiers ont été déposés et retenus par la commission d'appel d'offres* le 19 mars , car jugés sérieux. Vincent Meignan ne s'est pas porté candidat .
Après étude des trois projets par les services de l'Agence technique départementale, la commission se réunira de nouveau le 2 avril et décidera des personnes à recevoir la semaine suivante . Le choix du gestionnaire interviendra à la suite de ces rencontres .

* Composée du maire, des conseillers et d'un technicien de l'agence technique départementale

Sylvie

Départ : Gaëlle, Timéo et Jules ont quitté leur petit studio pour une grande maison plus agréable...mais à Lairière .

PNR: Valorisation du patrimoine géologique

La chargée de mission patrimoine géologique travaille actuellement à l'aménagement-équipement de certains géosites du futur PNR.
A ce titre, deux projets de géosentiers multithématiques sont actuellement à l'étude sur les communes de Lagrasse et de Termes, respectivement le Géosentier des Capitelles et le Géosentier du Roc Nitable.
De plus, la carte touristique des géosites majeurs des Corbières-Fenouillèdes avec un fond de carte géologique simplifié, se concrétise de jour en jour. Elle devrait être fin prête pour le printemps-été 2021.

Afin de présenter ce projet aux habitants, une réunion publique d'information sera organisée dès que les conditions sanitaires le permettront .
(Renseignement : c.gartner@corbieres-fenouilledes.fr)

Carnet rose . Christine Costes a de nouveau un petit fils , Elyo , qui est né le 15 janvier 2021 chez Lorie & Jordan.
Annie et Alain Séguy aussi : Le 16 mars, Louis, fils de Stephanie et Jérémie, est né par surprise à la maison ...

Responsable de la publication; Sylvie Séguy– comité de rédaction : Françoise Baro, Michel Séguy, Philippe Cachia, Annie Séguy

Compte administratif 2020

Il a été voté le 26 mars et relate l'ensemble des dépenses engagées par la commune en 2020 .

BUDGET GENERAL	fonctionnement	investissement
recettes	220 072 €	125 418 €
Dépenses	150 605 €	184 407 €
RESULTAT	+ 69 464 €	- 58 989 €

Les recettes de fonctionnement (220 072 €) ont été constituées essentiellement par :

◊ **Les dotations diverses de l'Etat** : 68 673 €

◊ **Les impôts et taxes** (56 078 €) , dont 25 056 € d'impôts locaux, 10 688 € de recette pour le parking des gorges et 17 108 € pour la taxe additionnelle aux droits de mutation

◊ **Les diverses redevances** (25 674 €) dont la redevance de l'eau (8 130 €), la redevance assainissement (11 117 €) ou la location du Gîte (4009 €)

◊ **Les revenus des immeubles** (15 408 €) dont les logements communaux (11 408 €) et l'auberge (3 200 € car loyers suspendus pendant les 2 mois de confinement)

Les dépenses de fonctionnement (150 605 €) ont été essentiellement dues :

♦ Aux **charges générales** (41 199 €) : entretien et réparation de la voirie, des bâtiments communaux, fournitures administratives, photocopieur, frais postaux, assurances , analyses d'eau etc…

♦ Aux **salaires et charges de personnel** (79 642 €): secrétaire de mairie, agents communaux .

Les investissements 2020 : 184 407 €

♦ **Auberge** : l'emprunt de 37 000 € fait en attente de la subvention de l'Europe (32 545 €) a pu être remboursé—dépenses terminées .

♦ **Eclairage public** : dépense de 8 193 € financée en partie par une subvention de 5 457 €

♦ **Voirie intempéries et busage du béal** : dépense de 115 257 € financée à 100 % . 1er versement de subvention en 2019 puis le complément en 2020 (63 382 €, Département + Etat)

♦ **Maison de Simon** : dépense de 3 087 € pour la mission du maître d'œuvre .

♦ **Opérations financières** : compensation du déficit 2019 (11 526 €) et remboursement d'emprunt (9 342 €) .

♦ **Recettes autres** : dotations aux amortissements (14 391 €) et récupération de la TVA 2019 (9 642 €)

L'excédent du budget de fonctionnement a servi à compenser le déficit 2019 et va servir à financer la part de financement restant à la charge de la commune en 2020 , ceci pour un montant total de 58 989 €.

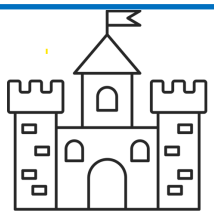

BUDGET CHATEAU	fonctionnement	investissement
recettes	88 087 €	64 787 €
Dépenses	74 811 €	89 226 €
RESULTAT	+ 13 275 €	-24 438 €

Recettes de fonctionnement : 88 087 €

La billeterie (22 569 € pour 26 942 € e 2019) et la boutique (5 515 € pour 8 953 € en 2019) ont accusé une baisse sensible en raison de la pandémie.
La subvention habituelle pour les petits sites du Pays Cathare a été versée (40 000 €) , mais elle a été complétée par une avance de 20 000 € , qui a permis de faire face au manque à gagner . En 2021, la commune ne percevra donc qu'une partie de la subvention habituelle ...Espérons que les sites du Pays Cathare vont pouvoir rouvrir prochainement .

Dépenses de fonctionnement : 74 811 €
Elles sont dues essentiellement aux charges à caractère général (8 210 €) et aux salaires et charges des deux agents d'accueil (62 667 €)

Les investissements 2020 : 89 226 €

♦ Fin du programme 2018 : 80 016 € de dépenses , 60 671 € de recettes du Département et de la Région

♦ Programme 2020 : 7 772 € . Premier versement pour la mission d'étude du site réalisée par le cabinet Covalence , engagé par la commune pour concevoir et suivre les projets d'aménagement du site .

Ps : des recettes rentrées début 2021 ont déjà permis de compenser le déficit de la fin 2020 . Celles-ci concernent le programme 2018 : aide de la mission Bern et de la Fondation du Patrimoine (21 660 €) , sub de la Région (5 000 €) .

Sylvie

Un chantier collectif au Rébiadou

Le samedi 27 février, une quinzaine de villageois et villageoises se sont retrouvés pour une journée dédiée à l'embellissement de la rive droite du Rébiadou, afin d'en faire un lieu ouvert et agréable.
De mémoire d'anciens , ce détour du Sou en amont des jardins a toujours été le lieu de baignade préféré des Termenais. Ici, le Sou saute de cascades en cascades pour finir dans un trou d'eau profond et rafraîchissant. La rive droite de ce méandre était envahie de végétations et d'embâcles, nécessitant un bon nettoyage pour pouvoir accueillir les baigneurs de l'été.
Les débroussailleuses et tronçonneuses se sont succédé toute la journée, et les embâcles ont été déblayés et broyés, pour laisser apparaître un rivage éclairci et accueillant. L'occasion d'une réflexion collective sur la gestion des déchets verts, l'utilisation des broyeurs, ainsi que d'un agréable repas partagé au soleil.

William et Philippe

Prochain chantier collectif : dimanche 11 avril
Nettoyage et réouverture du béal
plus d'infos bientôt par infos.termes

Animations en projet et lectures autour du château

La Communauté de communes lance un projet de « cinéma au pied des châteaux » pour cet été. L'idée est de proposer sur 7 sites emblématiques dont Termes ,la tenue d'un marché de producteurs avec repas et la projection nocturne d'un film en partenariat avec Ciné-m'Aude avec comme fond d'écran, les châteaux.

De plus, Patrick Chevalier, patron du théâtre de Ségure, propose un spectacle sur la vie d'Olivier de Termes, autour des deux sites (Termes et Aguilar) durant l'été 2022, à raison d'un spectacle par semaine. Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à ces deux projets.

Du coup, conseils de lecture : à lire ou relire « Olivier de Termes » par Gauthier Langlois et « Angélus » roman policier (dont l'un des héros est Raymond de Termes) par François-Henri Soulié. Michel

Ouverture du site et démarche Unesco

Hervé a rencontré le préfet pour demander au nom de tous les sites, une réouverture prochaine , en faisant valoir que la visite s'effectue en plein air.

La démarche de classement de la Cité de Carcassonne et ses châteaux sentinelles de montagne au Patrimoine de l'humanité continue son cours mais n'aboutira vraisemblablement pas avant 2026.

Le conseil d'administration de l'Association Mission Patrimoine Mondial a voté dernièrement son budget prévisionnel . Celui-ci prévoit notamment l'embauche de personnel (David Maso), une campagne de relevés topographiques de tous les sites afin de disposer d'une base de données homogènes pour conforter la Valeur Universelle exceptionnelle et l'organisation d'un colloque scientifique international en novembre.

Une délégation se rendra à nouveau à Paris, le 8 juin, devant le comité français du patrimoine mondial pour faire le point sur l'avancement de la candidature.

Michel

Aides à la rénovation énergétique de bâtiments

Beaucoup d'entre nous s'interrogent sur les offres alléchantes diffusées dans les médias ou proposées par téléphone pour rénover, qui sa cave, qui ses combles, et/ou pour remplacer son chauffage à bois ou au fuel grâce aux nombreuses aides de l'Etat, des collectivités locales ou de certaines entreprises (ENEDIS entre autres) : dans cette expectative depuis les récentes installations dans le village, il me semblait légitime de vous faire part de mes investigations, pour vous aider à y voir clair au cas où vous-même seriez tentés…
Quoique vous entrepreniez, les travaux doivent toujours être réalisés par des artisans RGE (reconnus garants de l'environnement). Enfin, munis de votre revenu de référence, adressez-vous comme moi à Mr Dumontier, référent départemental au CAUE Aude - moncoachecologis.caue11@gmail.com : il se fera un plaisir d'accompagner vos démarches !
Et puisque Novas est publié via internet, suivez les liens bleus ci-dessous : ils vous conduiront au bon endroit !

- Guide des aides financières 2021 de l'Ademe
- MaPrimrenov et le guide pratique
- Certificats Economie Energie : CEE ou Prime Energie des fournisseurs d'énergie - Coup de Pouce

Annie

EN PARCOURANT LE VILLAGE

Nous avions envie de parcourir avec vous les rues du village et ainsi retrouver d'anciens Termenais, encore pour certains dans nos mémoires, et rencontrer ceux qui les ont remplacés.

Notre déambulation commence par le bâtiment, symbole de la République, celui de la mairie/école, construit sur la rive gauche du Sou. La subvention demandée au Préfet, en 1864 par Joseph Pous, maire, pour la construction d'une école, ne sera accordée que tardivement (sa construction se plaçant bonne dernière de tout le canton). Le bâtiment terminé en 1900 sera inauguré par M. VIE, maire .

Destiné à abriter au rez-de-chaussée la mairie et l'unique salle de classe, il accueillait à l'étage le logement de fonction de l'enseignant. Un préau de chaque côté complétait le bâtiment, l'un pour les filles, l'autre pour les garçons. M. MAHOUX, instituteur depuis quelques années sur le village, a eu le privilège d'être le 1er à y exercer, la dernière étant Mme GALINIER, la fermeture de l'école intervenant en 1964.

Francis , Guy , Hervé et Yvan pour une partie de sa scolarité, suivis de Marie-Noëlle et Jean-Paul, Monique et Bernard, Jean-Luc et Jean-Claude, ont été parmi les derniers élèves à user leurs fonds de culotte sur les bancs en bois de l'école, classe unique. Les souvenirs liés à cette école sont encore vivaces chez la plupart d'entre eux. Curieusement le poêle à bois, dont la sortie côté chemin des jardins a laissé des traces sur le mûr extérieur, chauffant difficilement la classe, dégageant de la fumée, a marqué les esprits. Certains se rappellent la fermeture de l'école, pendant un mois, l'hiver 56, faute de chauffage suffisant. On comprend aussi que les grandes fenêtres ouvrant sur le chemin des jardins ont dû être propices aux rêveries et aux distractions à chaque passage.

Un épisode cocasse est encore dans la plupart des mémoires de ceux qui en ont été témoins : la fuite, par la fenêtre, d'un élève puni pendant la récréation (il préfèrait peut-être aller poser des « encordes » ; nous lui poserons la question, à l'occasion).

Dans les années 60, un événement marquant pour cette époque a été l'arrivée du 1er poste de télévision sur le village et d'autant plus important qu'installé à la mairie. Une télévision communale !

Le logement de fonction a été, par la suite, pendant de nombreuses années, le lieu de villégiature exclusif de la famille Dimon . Elle est tellement tombée amoureuse de Termes que Bernard et Jacques, deux des fils, y ont rénové de vieilles bâtisses et ont fait de Termes leur «havre de paix » et le lieu de retrouvailles familiales.

Le bâtiment a été récemment rénové, la mairie installée à l'étage mais l'ancienne salle de classe a conservé son parquet plus que centenaire. Les préaux ont été transformés : l'un en cuisine et l'autre en espace sanitaire pour les jeunes des chantiers « Rempart » organisés presque chaque été,

C'est un bâtiment dans lequel jusqu'à l'an dernier il y avait de la vie d'autant que la mairie a acquis les anciens jardins à proximité et a prolongé ainsi les espaces festifs.

Françoise

Libre Parole !!! Objets trouvés !

Lâchement déposés à l'entrée du chemin menant au Sarrat de Riviès, 15 sacs de déchets amiantés (Everite) attendent que leur propriétaire, anonyme, vienne les retirer de là !

Rappel : l'art L541-46 9° du code de l'Environnement punit de 2 ans d'emprisonnement et de 75000€ d'amende toute personne abandonnant de tels déchets dans des conditions contraires aux dispositions prévues au code de l'Environnement.

Afin d'éviter la reproduction d'une telle nuisance, le chemin sera fermé par une chaîne cadenassée pour empêcher une nouvelle infraction : qu'on se le dise !!!

Outre l'incivilité notoire, pénalisant Termes et ses résidents, une telle inconséquence ne peut que nuire aux efforts locaux de valorisation de notre patrimoine commun : quelle belle ambassade est ainsi offerte aux randonneurs du GR36 passant tout à côté !

Annie